Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

POL 2400 – Fédéralisme comparé

Automne 2025

Professeur ou chargé de cours : Calvin Khalesi
Horaire : Mercredi 15h30-18h30
Disponibilité : Par rendez-vous

Courriel : calvin.khalesi@umontreal.ca

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est de comprendre à la fois les théories du fédéralisme, d'analyser les institutions des pays fédéraux dans le monde et la méthode pour les comparer. Pour chaque cours, nous étudierons dans une perspective comparée des fédérations dans le monde.

PÉDAGOGIE

Il s'agit d'un cours magistral qui durera trois heures chaque semaine avec une pause au milieu. Votre présence et votre participation en cours sont attendues.

ÉVALUATION

Examen de mi-session	**30%**
Examen final	**30%**
Travail de recherche	**40%**

Examen de mi-session : Vous aurez à répondre à deux questions sur trois à réponses longues portant sur la semaine 2 à la semaine 6 en classe le mercredi 29 octobre.

Examen de fin de session : Vous aurez à répondre à deux questions sur trois à réponses longues portant sur la semaine 7 à la semaine 14 en classe le mercredi 10 décembre.

Travail de recherche : Vous aurez à préparer et rédiger un travail de recherche sur la fédération de votre choix. Le travail sera à rendre sur Studium le vendredi 19 décembre avant 23h59. La longueur du travail sera d'environ 3 000 mots (+/-10%) si vous le faites seul(e) ou 4 000 mots (+/-10%) si vous le faites en groupe de deux. Si vous le faites à deux, une seule note sera octroyée aux deux membres de l'équipe. La démarche pour le travail de recherche sera expliquée en classe.

PLAN DE COURS

Semaine 1 (3 septembre) : Introduction au cours

Semaine 2 (10 septembre) : Introduire et définir le fédéralisme et concepts clés Lectures : Chapitre 1 – Fédéralisme et fédération : dissiper les malentendus Michael Burgess (pp. 25-34) Chapitre 2 – L'esprit fédéral et les principales déclinaisons du fédéralisme Félix Mathieu et Alain-G. Gagnon (pp. 35-48)
Semaine 3 (17 septembre) : Les organes du fédéralisme : Mécanismes des RIG et les secondes chambres + Analyse des États-Unis et du Royaume-Uni Lectures : Chapitre 4 – Les secondes chambres dans les systèmes fédéraux Anna Gamper – (pp. 59-68) Chapitre 6 – Les relations intergouvernementales dans les systèmes fédéraux : omniprésentes, idiosyncrasiques, opaques et essentielles Johanne Poirier – (pp. 81-97)
Semaine 4 (24 septembre) : Comment mesurer le fédéralisme ? Introduction au RAI + Comparaison entre la Russie et l'Australie Lectures : Chapitre 3 – Autonomie gouvernementale et gouvernance partagée : Poser les termes du débat Sean Müller (pp. 49-57) Chapitre 16 – Mesurer le fédéralisme et la décentralisation : l'Index sur l'autorité régionale Arjan H. Schakel (pp. 211-222)
Semaine 5 (1 octobre) : Asymétrie constitutionnelle : Analyse de l'Espagne et du Canada Lectures : Chapitre 8 – L'asymétrie constitutionnelle comme outil de gestion de la diversité Maja Sahadžić (pp. 113-122) Chapitre 29 – L'Espagne est-elle un État fédéral ? Ferran Requejo (pp. 394-402)
Semaine 6 (8 octobre) : Le fédéralisme dans les États plurinationaux : Analyse des politiques et dynamiques linguistiques Lectures : Chapitre 12 – La diversité linguistique dans les États plurinationaux

Daniel Cetrà (pp. 165-176) Chapitre 41 – Les politiques linguistiques en Inde : Un équilibre instable ? Wilfried Swenden (pp. 535-547)
Semaine 7 (15 octobre) : Le séparatisme : Question de la sécession + Analyse du Népal et du Myanmar Lectures : Chapitre 11 - Le clair-obscur de la sécession et du fédéralisme Marc Sanjaume-Calvet (pp. 151-163) Chapitre 42 – Semer le fédéralisme au Népal et au Myanmar : Du conflit ethnique à la gestion du risque sécessioniste Michael G. Breen (pp. 549-557)
Semaine 8 (22 octobre) : semaine de relâche (pas de cours)
Semaine 9 (29 octobre) : examen de mi-session
Semaine 10 (5 novembre) : L'Union européenne : Le fédéralisme au niveau supranational Lectures : Chapitre 31 : Les enseignements de l'Union européenne pour comprendre le fédéralisme Francesco Palermo (pp. 415-423) https://www.strasbourg-europe.eu/les-institutions-de-lunion-europeenne/
Semaine 11 (12 novembre) : Les territoires et les régions autonomes dans les ordres fédéraux : Analyse et comparaison des territoires américains et canadiens Lectures : Chapitre 13 – Régions insulaires autonomes et la grammaire du fédéralisme : Maria Ackrén (pp. 177-187) https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2017/09/29/porto-rico-quel-statut-par-rapport-aux-etats-unis_5193347_3222.html https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/gouvernement-territorial https://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/territoiresfed.htm
Semaine 12 (19 novembre) : Le fédéralisme dans un contexte autoritaire : Étude de la Russie et la Chine

Lectures : Chapitre 37 : L'unitarisation de la fédération de la Russie : une voie vers la stabilité Elena Kremyanskaya (pp. 491-499) Michael DeGolyer – Introduction aux enjeux de gouvernance qui se posent à la Chine et à Hong Kong (2010)
Semaine 13 (26 novembre) : Le fédéralisme ethnique : Analyse de l'Irak et de l'Éthiopie Lectures : Chapitre 14 – Le fédéralisme comme outil de résolutions de conflits Paul Anderson et Soeren Keil (pp. 189-199) Chapitre 35 – Le péché originel du fédéralisme éthiopien Yonatan Fessha (pp. 469-479) Chapitre 38 : Un fédéralisme en Irak : Un idéal libéral dans un terreau infertile Alex Danilovich (pp. 501-514)
Semaine 14 (3 décembre) : Conclusion du cours
Dernière séance (10 décembre) : examen final

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Rappel de règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que le trimestre commence le 2 septembre 2025 et se termine le 23 décembre 2025 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le **Centre étudiant**, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le **Centre étudiant**, toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* **Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique

Pour les citations et références:

https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique Julia Généreux Randall. Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel. La BLSH met aussi à disposition un Guide internet, point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/. Pour toute autre question : https://respect.umontreal.ca/accueil/

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un service 24 heures/7 jours offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : https://toutlemondeadesbas.ca/

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.